

Zone de police
ARLON-ATTERT-HABAY-MARTELANGE

AVIS

Le Collège des Bourgmestres de la Zone de Police ARLON-ATTERT-HABAY-MARTELANGE informe la population que la modification budgétaire n° 1 du budget de la Zone de police pour l'exercice 2018 votée par le Conseil de police en séance du 30 septembre 2019, est déposée à l'inspection des personnes intéressées, auprès de la Secrétaire de la Zone de police, 23 rue Joseph Netzer à 6700 ARLON, les jours ouvrables de 14 à 17 heures, du 30 septembre 2019 au 30 octobre 2019.

Arlon, le 30 septembre 2019

Par le Collège :

Le Chef de Zone,



M. COLLINI

Le Président,



V. MAGNUS